

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ

Malgré un environnement économique incertain et de nouvelles contraintes sur les dépenses (évolution de la masse salariale, inflation, augmentation des taux d'intérêts), le budget d'Orléans Métropole a bien résisté grâce aux décisions prises en décembre 2021 : mesures d'économie de fonctionnement et évolution du taux de versement mobilité de 1,8 à 2 % au 1er juillet 2022. Les comptes 2022 dégagent une épargne disponible de 42,5 M€ qui permet le financement d'un important volume d'investissements (187,4 M€) qui a toutefois nécessité de recourir à l'emprunt à hauteur de 105 M€.

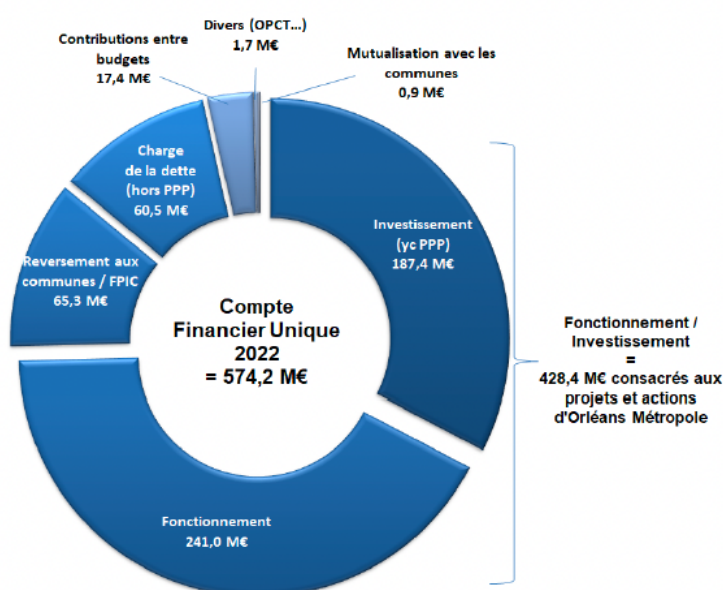
Parmi les principaux investissements 2022, on peut citer :

- CO'Met (49,8 M€),
- les voiries communales et métropolitaines (33,2 M€),
- les acquisitions de bus électriques et hybrides (22,8 M€),
- l'assainissement (12,2 M€),
- Quartier Interives (9,4 M€),
- les opérations de rénovation urbaine ANRU 2 (8,4 M€),
- Université Porte Madeleine (4,3 M€),
- la gestion de l'eau potable (4,2 M€).

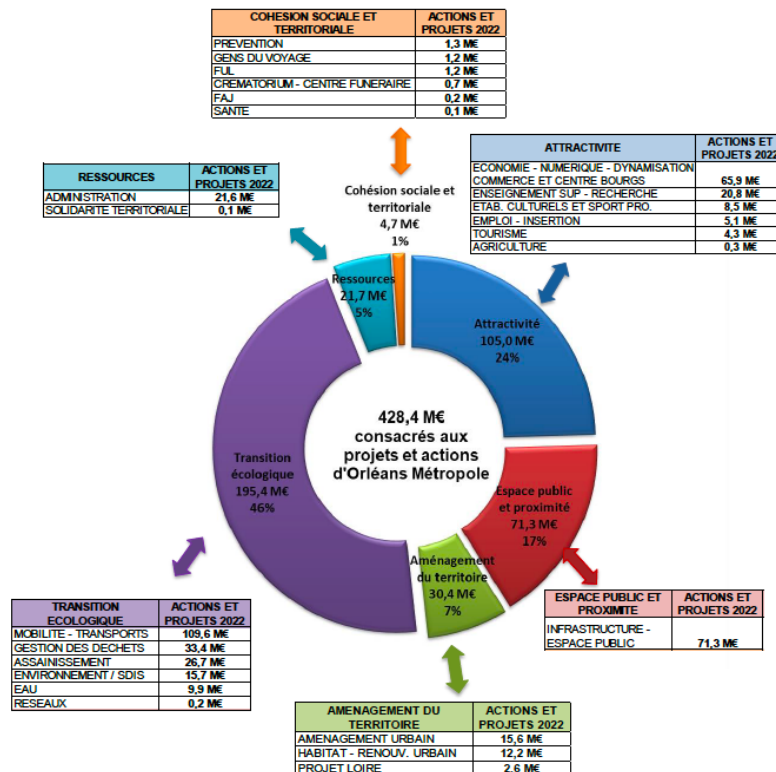
La conjoncture 2023 reste contraignante (inflation, taux d'intérêt, coût de l'énergie). Les efforts en matière de dépenses incluant les décisions de sobriété énergétique doivent se poursuivre pour conforter cette tendance de consolidation de l'épargne disponible et la prudence doit encore rester de mise.

C'est en continuant d'appliquer une stratégie de gestion rigoureuse qu'Orléans Métropole pourra continuer d'investir pour le développement de son territoire et le bien-être de ses habitants et mettre en oeuvre ses ambitions en matière de transition écologique.

Sur un budget global de 574,2 M€, Orléans Métropole a consacré : 428,4 M€ aux différents projets et actions (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement).

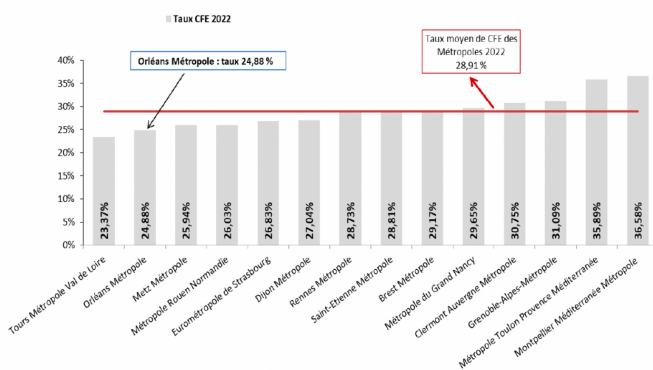


Sur un budget réalisé à hauteur de 574,2 M€ de dépenses réelles, Orléans Métropole a consacré 428,4 M€ aux projets et actions qui se répartissent de la manière suivante :



Le budget 2022 vient confirmer les décisions prises en décembre 2021 pour assainir les finances d'Orléans Métropole. Malgré un contexte économique incertain impacté par une crise économie importante, des nouvelles contraintes sur les dépenses (masse salariale, inflation, augmentation des taux d'intérêts), et par la baisse des aides de l'Etat (En 2022, la DGF a diminué de 0,7 M€ pour s'établir à 40,2 M€), Avec un budget de 428,4 M€ de fonctionnement et investissement, Orléans Métropole est au soutien de ses habitants, de son économie, en cohérence avec ses ambitions de transition écologique et énergétique. En témoigne le taux de CFE, qui est aujourd'hui le 2ème taux le plus bas de France.

L'IMPOT ECONOMIQUE : ORLÉANS MÉTROPOLE 2EME Taux DE CFE LE PLUS BAS



L'IMPOT ECONOMIQUE : ORLÉANS METROPOLE 3EME RECETTE DE CVAE PAR HABITANT

